

**projet de PLU****sabine leenhardt** <[sabineleenhardt@hotmail.com](mailto:sabineleenhardt@hotmail.com)>vendredi 31 août 2018 à 14:22 réceptionÀ : [enquetepublique.stphilibert@orange.fr](mailto:enquetepublique.stphilibert@orange.fr)**observations projet de PLU.docx**  
23 Ko

Madame , Monsieur

je vous remercie de faire parvenir nos observations à Madame la Présidente

Max et Sabine Leenhardt

06 61 75 03 09

8 kerarno

56470 Saint Philibert

**De :** sabine leenhardt <[sabineleenhardt@hotmail.com](mailto:sabineleenhardt@hotmail.com)>**Envoyé :** mercredi 29 août 2018 07:59**À :** sabine leenhardt**Objet :** PLU

Sabine Leenhardt

2 Ter rue Herran

75116 Paris

06 61 75 03 09

Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

Madame la Présidente de la Commission d'enquête-mairie de Saint-Philibert,

Venant à Saint Philibert depuis environ 25 ans et installés depuis près de 20 ans, nous avons assisté assez tristement à l'évolution architecturale de cette commune que nous aimons . Nous comprenons l'ambition légitime de la municipalité de vouloir préserver et développer l'habitat de ses familles , des jeunes (ou moins jeunes) tout en créant des activités attractives mais ne pouvons que regretter que, jusqu'à ce jour, si peu ait été fait pour un développement architectural esthétique et harmonieux ;

Si l'un des objectifs affichés par le projet de PLU et auquel nous pouvons souscrire est de conserver une commune vivante regroupant des personnes y résidant et travaillant à l'année et des propriétaires de résidences secondaires, un certain nombre de moyens affichés pour y parvenir ne nous paraissent pas adaptés voire néfastes à court et moyen terme pour la commune et ceux qui y résident.

Au plan de l'opportunité d'un tel projet de développement :

Sachant que depuis 20 ans nous avons déjà vu les constructions se multiplier à Saint Philibert à peu près par deux, le nombre de nouvelles constructions envisagées par le projet de PLU correspond-il vraiment au besoin de la population compte tenu de l'évolution démographique naturelle constatée à Saint Philibert ? nous nous posons cette question .

Au plan architectural et esthétique :

il apparaît que le choix s'est porté sur des solutions standards de type immeubles (12M ) et lotissements qui renforceront la banalisation d'un environnement déjà abîmé (construction d'un centre non arborisé et peu vert) depuis plus de 15 ans conduisant à la perte de ce qui faisait l'attrait et la spécificité de cette presqu'île « charmant petit village côtier » ; les immeubles déjà construits dans le nouveau centre de Saint Philibert n'ont pas fait venir des familles habitant à l'année comme espéré (qui souhaitent habiter dans des maisons avec des jardins) mais des résidents secondaires et des retraités;

Il nous paraît prioritaire que le PLU de Saint Philibert préserve l'environnement et la singularité de la presqu'île avec en particulier ;

- La limitation des faitages à 9m et des toitures en ardoise à 2 pentes (il est regrettable que le nouveau centre médical de Saint Philibert dont tout le monde se félicite de son implantation n'ait pas tenu compte de l'architecture locale ; ne peut on consulter sur de des grands projets la population ?)
- La préservation de la zone côtière avec une stricte limitation aux seules activités ostréicoles et nautiques en se préservant de tout développement anarchique du Port à Sec (déjà trop important par rapport au projet initial)
- L'interdiction pour la zone de Port Deun de toute extension d'activités de type artisanales , industrielles, commerciales ou tertiaires non justifiée à cet endroit , qui dénatureraient l'environnement, créeraient un surcroit de mouvements routiers sans solutions de parking (qui n'existent déjà pas !!) et qui n'aboutiraient qu'à enrichir le propriétaire de No Limit sans vraies contreparties pour l'emploi ni pour le territoire comme le non respect des engagements pris dans le passé l'a montré.